



# Protection civile

Lavaux-Oron

**PRÉAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
N° 02 - 2024**

**SÉANCE DU 16 MAI 2024**

## RAPPORT DE GESTION 2023

Rapport de gestion

## ORPC LAVAUX-ORON



Rte de l'Industrie 15  
1072 Forel (Lavaux)  
T + 41 21 338 03 60

[orpc.lavaux-oron@vd.ch](mailto:orpc.lavaux-oron@vd.ch)

# NOTRE STRUCTURE

## CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité, et un délégué du législatif, désigné par le Conseil communal ou général.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 32 délégués élus et 16 suppléants désignés
- Présidence : M. Christophe Rebetez
- Vice-Présidence : M. Roger Cordey
- Secrétariat : Mme Lorraine Bard

## COMITE DE DIRECTION

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal, pour la législature 2021-2026. Le CODIR 2023 se présente comme suit :

|                                |            |                      |
|--------------------------------|------------|----------------------|
| Chevallaz Jean-Marc, Président | Municipal  | Pully                |
| Chappuis Christophe            | Municipal  | Rivaz                |
| Dillner-Reichen Céline         | Municipale | Paudex               |
| Galley Roland                  | Municipal  | Jorat-Mézières       |
| Greiner-Meylan Nathalie        | Syndique   | Belmont-sur-Lausanne |
| Küng Claude                    | Municipal  | Montpreveyres        |
| Métraux Daniel, Vice-Président | Municipal  | Savigny              |
| Uldry Anne-Cécile              | Municipale | Oron                 |
| Sutter Patrick                 | Municipal  | Lutry                |

Le CODIR a tenu cinq séances en 2023, afin de régler les affaires courantes, ainsi que l'application des décisions du Conseil intercommunal.

La commission RH n'a pas été sollicitée durant l'année 2023.

## COMMISSION DE GESTION

La Commission de gestion est composée de trois membres, et un suppléant élus pour une année par le Conseil intercommunal. Les objectifs sont de vérifier le budget et les comptes. Elle a pour objectif un rapport à l'intention du Conseil intercommunal ainsi que des Municipalités.

## COMMANDEMENT

Sous le commandement du Lt Col Patrick Favre, huit collaborateurs de l'ORPC LAO représentent 7.4 ETP.

## MUTATIONS / RESSOURCES HUMAINES

Le 6 mars 2023, M. B. Flotron a rejoint l'équipe. M Flotron au poste d'adjoint logistique et technique. Il a la charge de la gestion des abris publics ainsi que les constructions du haut du district. Il s'occupe également des locaux, ainsi que du matériel de la protection civile.

## Votre équipe



**Lt-col  
Patrick Favre  
Commandant**



**Major  
Olivier Pittier  
Commandant remplaçant**



**Cap  
Fanny Plattner  
Cheffe d'office**



**Four  
Mariline Alves  
Assistance d'office**



**Lt  
Christophe Gaudard  
Chef opérations et  
instruction**



**Cap  
Didier Gebhardt  
Resp. technique et  
logistique**



**Sgt  
Xavier Delay  
Adjoint logistique  
et infrastructures**



**Sgt  
Billy Flotron  
Adjoint logistique et  
infrastructures**

## MESSAGE DU PRESIDENT



Après une année 2022 contrastée à plusieurs titres, l'Association intercommunale ORPC du district de Lavaux-Oron a poursuivi son engagement au service de la population en 2023.

Notre Protection civile a une nouvelle fois répondu présente aux sollicitations, malgré une réduction de ses effectifs, conséquence de la réforme de Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi).

A ce sujet, l'Assemblée des présidents de Codir a œuvré cette année pour qu'une solution dite « Synergie renforcée » soit évaluée et prise en compte comme alternative crédible à la cantonalisation de la protection civile vaudoise.

L'exercice 2023 peut être qualifié de bon et varié comme vous pourrez le lire dans ce rapport. Notre organisation a continué à assumer les tâches qui sont les siennes dans un souci et un esprit positif de servir notre population au plus proche.

Dans cette optique de proximité, le Comité de direction va poursuivre son soutien à tous les maillons de la chaîne sécuritaire garant d'une sécurité au service de la population.

Au nom du Comité de direction, j'adresse mes plus vifs remerciements aux collaboratrices et collaborateurs de l'ORPC LAO, ainsi qu'à tous les partenaires. Je salue leur professionnalisme, leurs compétences et leur disponibilité.

Pour conclure, je remercie particulièrement l'ensemble du Comité de direction et du Conseil intercommunal pour leur engagement en faveur de notre Association durant cette année.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.

Jean-Marc Chevallaz

## MOT DU COMMANDANT



La Protection civile, en tant qu'acteur essentiel dans la gestion des situations d'urgence et de crise, occupe une place prépondérante dans la préservation de la sécurité et du bien-être de la population. Ce rapport de gestion vise à rendre compte des efforts déployés par notre organisation au cours de la dernière année pour répondre aux défis complexes et diversifiés liés à la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

En détaillant nos missions, nos interventions, ainsi que les projets et initiatives mis en œuvre, ce document offre un aperçu complet de notre engagement continu envers la sécurité. Nous mettrons en lumière les réussites, les enseignements tirés des situations d'urgence, et les perspectives d'amélioration pour renforcer notre capacité à faire face aux défis futurs.

À travers cette rétrospective, nous souhaitons partager avec nos partenaires, les autorités publiques, et la population, notre détermination à renforcer la résilience collective face aux risques et aux catastrophes. La Protection civile demeure une force unificatrice, mobilisée pour assurer la protection et la sécurité de tous, en toutes circonstances.

En parcourant ce rapport, nous invitons chacun à prendre conscience des actions entreprises par la Protection Civile et à contribuer activement à la construction d'une société plus résiliente et préparée aux aléas du quotidien.

Ce travail ne peut pas être abouti sans le dévouement de l'ensemble du personnel professionnel, mais également de milice. L'année 2023 a désormais consolidé l'effectif professionnel et réparti les activités en sein de notre entité.

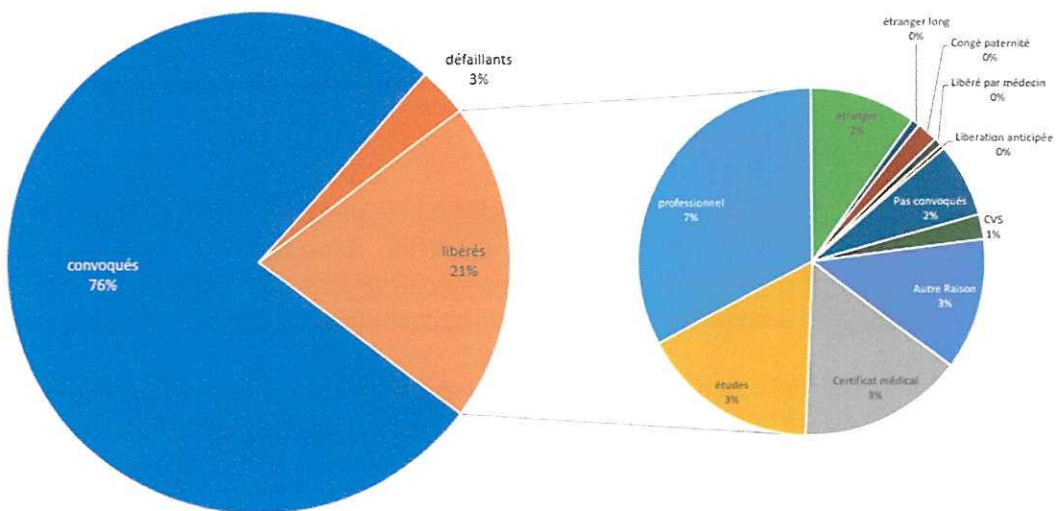
Patrick Favre

## 2023 en quelques chiffres

| Jours de services                                                                    |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| CR <b>typ. 10</b><br>AR: Si JPHQ2 Clack de répétition                                | 2336        |
| CR Cantonal <b>typ. 13</b><br>AR: Si JPHQ2 CR n'est pas sélectionné en fin de course | 218         |
| CR National <b>typ. 14</b><br>AR: Si JPHQ2 CR n'est pas sélectionné en fin de course | 0           |
| ISU <b>typ.21</b><br>Classe de élite/Juniors                                         | 113         |
| EFB <b>typ.25</b><br>Instruction de base                                             | 149         |
| Instruction comp. <b>typ.26</b><br>sans camp-école                                   | 66          |
| CR Perfection <b>typ.28</b><br>Classe de perfection                                  | 9           |
| Cours cadres <b>typ.27</b><br>Classe des cadres                                      | 71          |
| <b>Total</b>                                                                         | <b>3010</b> |

| Convocation                            |     |          |        |                |    |                           |                      |                   |                            |                        |                         |                     |                      |               |     |              |   |                       |                    |                   |                 |
|----------------------------------------|-----|----------|--------|----------------|----|---------------------------|----------------------|-------------------|----------------------------|------------------------|-------------------------|---------------------|----------------------|---------------|-----|--------------|---|-----------------------|--------------------|-------------------|-----------------|
| Nombre total de convocation<br>envoyée |     | Présents | Annulé | Service annulé |    | Libérer certificat malade | Libérer motif études | Libérer motif pro | Libérer motif étranger ans | Libérer motif étranger | Libérer congé paternité | Libérer par médecin | Libération anticipée | Pas convoquer | CVS | Autre Raison |   | Pas entrée en service | Procédure en cours | Procédure classée | Procédure close |
| 1266                                   | 940 | 24       | 1      |                | 40 | 43                        | 85                   | 2                 | 26                         | 5                      | 2                       | 1                   | 18                   | 6             | 32  |              | 1 | 7                     | 8                  | 24                |                 |
| 1266                                   | 965 |          |        |                |    |                           |                      |                   | 260                        |                        |                         |                     |                      |               |     |              |   | 40                    |                    |                   |                 |
| 100%                                   | 76% |          |        |                |    |                           |                      |                   | 21%                        |                        |                         |                     |                      |               |     |              |   | 3%                    |                    |                   |                 |

## Présences - Dispenses - Défaillances 2023



3'010 Jours de service  
3% de défaillance

# SERVICES 2023

La planification s'effectue désormais par des services en compagnie. Tous les domaines sont présents et doivent interagir ensemble.

## COURS DE REPETITION DES COMPAGNIES 1, 2 et 3

Ce cours est réparti sur trois fois douze jours.

Durant l'année 2023, tous les miliciens ont été convoqués. Cela a débuté par un rapport préparatoire : les objectifs ont été ordonnés, les impératifs d'instruction définis et les processus de fonctionnement ont été coordonnés avec les commandants de compagnies ainsi que leurs chefs de section. S'en est suivi la révision de l'instruction de tous les thèmes, durant le cours de cadre, exercée par les cadres, peaufinée, et préparée pour la milice.

Après ce rapport préparatoire et la révision d'instruction, les cours de répétition ont eu lieu.



*Gestion du poste de commandement*



Les rapports initiaux, rapports de situations et rapports de décisions se sont enchaînés comme prévu. L'instruction sur les fondamentaux a été délivrée avec les massages cardiaques, les instructions concernant les génératrices, l'éclairage, la régulation de la circulation, l'entretien des constructions, les contrôles des abris privés chez les particuliers.

Désormais, durant une journée, le personnel est confronté à des exercices sur le terrain prévu à cet effet : formations de battue (recherches de personnes), découpage, déplacements de charges élevées, poste de conduite en campagne ou encore alimentation des antennes Polycom.

Pour la première fois, un détachement du Canton est venu sur place pour observer une journée entière de service. Il a été constaté que les processus étaient corrects et permettaient d'assurer la sécurité des troupes ainsi que les bonnes pratiques comptables.

## DON DU SANG

A Pully, une collecte de sang, organisée par les samaritains appuyés de la PCi, a eu lieu le 14 avril à la Maison Pulliérane.

## ESSAI FEDERAL DES ALARMES

Le contrôle des sirènes avec un accent sur les parcours et l'audibilité des sirènes fixes a eu lieu le mercredi 1<sup>er</sup> février.

## SEANCES ET INSTRUCTION OFFICIERS DE PIQUET

Des séances permettant la coordination et l'instruction ont eu lieu, avec comme thème l'alimentation de nouvelles antennes Polycom.



*Don du sang*

## INSTRUCTION :

L'année 2023 a été marquée par une activité intense et diversifiée, reflétant l'engagement et la compétence des membres de l'ORPC. Les résultats des formations et les opérations menées témoignent de l'efficacité et de la détermination de l'équipe à répondre aux divers défis.

Cette année, nous avons réussi à mettre en œuvre avec succès les PRU dans le district, avec le soutien actif de la préfecture et des communes. Nos interventions, souvent liées à des catastrophes naturelles, soulignent l'importance croissante de ces événements et la nécessité de poursuivre notre formation pour mieux nous y préparer. Ces situations d'urgence démontrent l'importance de notre capacité à réagir efficacement face à des scénarios de plus en plus exigeants.

16 nouveaux cadres ont réussi leur formation et ont rejoint l'encadrement des troupes.

De plus, l'ensemble des procédures délesta pour le district a été actualisé. Une étape cruciale a été la mise en place d'une procédure avec différentes phases de test sur les antennes Polycor, garantissant ainsi un système de communication fiable en cas de blackout.

En somme, l'année 2023 a été une période de développement significatif, d'adaptation stratégique. Elle a renforcé notre préparation aux défis futurs, affirmant notre rôle essentiel dans la gestion des urgences au sein de notre communauté.

Les températures élevées sont de plus en plus fréquentes. Le plan Canicule s'est une nouvelle fois déclenché.

### ENGAGEMENT PRU (point de rencontre d'urgence)

En cas de rupture de courant, il est indispensable de permettre à la population d'avoir des informations et de pouvoir communiquer avec les systèmes de secours. Une formation de langage radio a été dispensée à l'ensemble des communes du district sur les radios cryptées de la PCi. Ceci permet de rester en contact et coordonner les chaînes de secours. Par ce moyen, les ambulances, pompiers, police et PCi restent en contact même sans électricité.

### INFORMATION FIR – TES

Le territoire suisse est traversé par de nombreuses voies de chemin de fer CFF. Lors d'une journée découverte, la Formation d'Intervention Régionale a eu l'occasion d'aborder plusieurs questions concernant les possibles interventions de la PCi dans ce milieu.



### URGENCES (ISU) - AUTRES SITUATIONS D'URGENCES :

#### Délesta – janvier 2023

Le dimanche 16 janvier à 11h52, à la suite d'un important accident sur l'autoroute entre Belmont-sur-Lausanne et Vevey, le plan délesta a été engagé par la police cantonale. La PCi a été chargée de dévier les véhicules en direction de Chardonne, jusqu'à 21h.

#### Délesta – juin 2023

Le vendredi 16 juin à 2h30 du matin, à la suite d'un important accident sur l'autoroute entre Belmont-sur-Lausanne et Vennes, le plan délesta a été engagé par la police cantonale. La PCi a été chargée de dévier les véhicules en direction de Lausanne jusqu'à 10h30.

#### Canicule – août 2023

En raison des températures élevées, le plan canicule a été déclenché le 17 août 2023.

Les miliciens ont été mobilisés jusqu'au 25 août pour des missions d'appels à la population, incluant les visites à domicile.

### Inondations – novembre 2023

Le samedi 4 novembre à 20h24, à la suite d'inondations ainsi qu'une canalisation bouchée, la PCi a appuyé le SDIS Cœur de Lavaux.



### Inondations – novembre 2023

Le mardi 14 novembre à 15h32, à la suite d'importantes inondations, la PCi a appuyé le SDIS Cœur de Lavaux. Des routes sont coupées, des maisons et salles inondées sur la commune de Puidoux. 450 sacs de sable ont été mis à disposition par la PCi.

La circulation a été déviée jusqu'à 23h45.

Les pluies sont violentes, elles paralysent en peu de temps les axes routiers et inondent les maisons - 450 sacs de sable pour la commune de Puidoux

# MANIFESTIONS (IFC)

Les activités liées à l'événementiel ont repris de manière importante. La Protection civile a été sollicitée pour les manifestations suivantes.

## **Xtratrail** du 2 au 5 juin 2023 - 53 Jours de services

Missions : installation et exploitation de l'infrastructure de conduite, couverture radio Polycom, assurer la sécurité et la surveillance sur le parcours de la course, collaboration à la gestion du trafic et exploitation du service de transport, montage et démontage des infrastructures temporaires avec l'appui des polices municipales.



## **Camp de l'ARFEC** du 4 au 14 août 2023 – 120 jours de service

Le Camp de l'ARFEC s'est déroulé en présence de la milice sur base de volontariat avec des mesures sanitaires strictes, permettant d'accompagner les enfants atteints du cancer ainsi que les fratries (frère ou sœur). Durant une semaine avec deux week-ends inclus, des enfants malades, encadrés par le personnel soignant, ont été pris en charge par la Protection civile afin de permettre aux parents un petit moment de repos, et aux enfants un séjour hors de leur encadrement usuel. Ce camp est rempli de moments forts, parfois durs, mais enrichissants pour tous.

## **Lausanne Marathon** le 27 octobre 2023 – 65 jours de service

Cette course, au départ de Lausanne, traverse tout le Lavaux. La Protection civile a pour mission de sécuriser le passage des coureurs par la fermeture des routes.



# DOMAINES - LOCAUX – AFFECTATIONS – MATÉRIEL – VÉHICULES

## LOGISTIQUE :

L'organisation de la structure d'instruction de la Clergère à Pully a été une priorité en 2023. L'accent a été mis sur la mise à niveau de 36 abris publics situés dans le district. Chaque abri est scruté en permanence, taux d'humidité, température, etc. Les travaux d'entretien de toute la partie technique sont également assurés par la PCi.

Des inventaires du matériel et de l'équipement ont été dressés pour les constructions. Le matériel est trié en vue d'optimiser les espaces.

Les miliciens qui ont quitté nos rangs ont été déséquipés. Désormais, les tenues des conscrits sont harmonisées, ce qui permet une seule identité visuelle.

Trois véhicules ont été équipés en rampe de feux et sérigraphiés, et une radio fixe a été installée. Trois véhicules ont été présentés à l'expertise.

### Contrôles des abris privés

Lutry : 32 en ordre, 6 défauts mineurs, 25 défauts graves

Pully : 42 en ordre, 3 défauts mineurs, 21 défauts graves

Bourg en Lavaux : 110 en ordre, 16 défauts mineurs, 38 défauts graves

Paudex : 53 en ordre, 2 défauts mineurs, 7 défauts graves

## INSTRUCTION - OPERATIONS :

13 nouveaux astreints ont rejoint l'organisation. Ils ont terminé leur EFB (Ecole de Formation de Base) et sont désormais formés pour servir le district.

Courant décembre, une cellule de crise préfectorale a été constituée. Deux hommes ont rejoint la préfecture pour coordonner les formations radio et aider le déploiement des PRU avec les communes du district.

## DIRECTION :

Un ordre général a été créé pour permettre de coordonner les missions. Il structure et détermine les attentes de l'année à venir de manière concrète.

Un partenariat avec Prodega et Aligros a été conclu, avec un accès 24/24h en cas de nécessité.

## OFFICE :

Un suivi particulier des ordonnances de bureau a débuté cette année. Un suivi du budget, une documentation améliorée et une qualité des comptabilités est souhaitée.

41 procédures de défaillance  
14 avertissements  
17 mesures disciplinaires

Désormais, un QR code complète les convocations qui comportent l'accessibilité du plan de stationnement et l'ajout du service auquel la personne est convoquée dans l'agenda. Ces nouvelles convocations sont un pas en avant pour une vision actuelle de la technologie.

## MESURES ADMINISTRATIVES

41 défaillances, 14 avertissements, et 17 mesures disciplinaires auprès du Ministère public.

# BATAILLON LAO

## BATAILLON ORPC LAVAUX-ORON

L'organisation est composée de trois compagnies formant un bataillon avec du personnel de milice (environ 350 personnes). Le territoire du district Lavaux-Oron est composé de 16 communes, sur 134.5 km<sup>2</sup>, avec une population de 65'135 habitants (2023).

Six officiers ont été nommés Commandants ou Remplaçants de Commandants de Compagnie. Ils sont amenés à conduire les opérations de l'instruction de compagnie constituée de 110 miliciens environ :

| Compagnie ORPC LAO | Commandant de Compagnie | Commandant rempl. de Cp |
|--------------------|-------------------------|-------------------------|
| Compagnie I        | Cap Damien Cuche        | Cap Raffael Favaretto   |
| Compagnie II       | Cap Yves Lopes          | Plt Jonathan Ochs       |
| Compagnie III      | Cap Jérémie Rapin       | Plt Alexandre Ravey     |

## CONCLUSIONS

L'ORPCi du district Lavaux-Oron a rempli toutes ses missions et repris l'instruction des fondamentaux grâce à une équipe participative et engagée. C'est avec beaucoup de fierté que nous pouvons compter sur le dévouement des professionnels et des miliciens.

L'année 2023 marque une consolidation du personnel professionnel, les nouveaux arrivés font partie intégrante de l'équipe qui se trouve enfin au complet.

Dans nos défis, notre organisation va devoir faire face à des problèmes liés aux recrutements des cadres, et des variantes devront être réfléchies pour le parking de la milice pour les services.

L'actualité nous rappelle que des conflits sont possibles, les problèmes climatiques génèrent des conséquences et les risques technologiques (hacking) sont présents. Le risque systémique devient un thème que nous devons absolument sécuriser.

Les prestations de Protection civile touchent des domaines très différents et le personnel professionnel est heureux de pouvoir compter sur les compétences de ses officiers et miliciens.

## RENSEIGNEMENTS

Pour tout complément d'information, notre équipe se tient à votre disposition par courriel à l'adresse [orpc.lavaux-oron@vd.ch](mailto:orpc.lavaux-oron@vd.ch).

# CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

**Le Conseil intercommunal  
de l'Association « ORPC du district de Lavaux-Oron »**

1. vu le rapport du Comité de direction sur la gestion 2023 ;
2. ouï le rapport de la commission de gestion,

**décide :**

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2023,
2. de donner décharge aux organes responsables.

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 21 mars 2024.

Au nom du Comité de direction

|                                                                                                        |                                                                                      |                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le président                                                                                           |  | La secrétaire                                                                                     |
| <br>J.-M. Chevallaz |                                                                                      | <br>P. Favre |

